

Le CHSCT des Côtes d'Armor s'est réuni le mardi 11 juillet 2017 à 9 heures, dans la salle de réunion de la direction, 17 rue de la gare à Saint-Brieuc.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 Approbation des PV des 5 mai et 2 juin 2017
- 2 Projets de restructuration du réseau des Finances publiques au 01/01/2018 (pour avis)
- 3 PAP de la DDFIP 22 (pour avis)
- 4 Informations sur les travaux à la Direction,
- 5 Charte des bonnes relations au travail
- 6 Retour sur les travaux du GT DUERP/PAP
- 7 Examens des points obligatoires
- 8 Budget.

Les trois Organisations syndicales ont lu chacune une déclaration liminaire rappelant l'importance du CHSCT et s'opposant au projet de fusion des instances CTL/CHSCT, conséquence à plus ou moins long terme de la réforme « Loi Travail ». M HALBIQUE, Président du CHSCT admet qu'il s'agit d'un « sujet compliqué qui ne sera pas source d'économies ».

### Projets de restructuration du réseau des Finances publiques au 01/01/2018 (pour avis)

Pour justifier les restructurations, Monsieur HALBIQUE affirme : « *Oui, je continue à supprimer les petits postes de 4 agents ou moins car les Risques Psycho Sociaux (RPS) y sont plus importants !* » Nous avons rappelé la revendication CGT de créations de postes dans ces services qui effectivement ont du mal à vivre.

Il ajoute : « *il y a trop de petits postes ; il faut les regrouper dans des structures plus importantes qui feront des services plus musclés* » ; et de rajouter : « *il est plus facile de supprimer des emplois dans des grosses structures* » ! Il y aura donc de nouvelles fermetures jusqu'en 2019 et les petits postes ne seront pas renforcés !

Les fermetures de Trésoreries ont, entre autre, pour conséquence de supprimer des postes de A+, transformés en emplois A administratifs, par un coup de baguette magique et affectés dans un pôle départemental de soutien au réseau .

Madame LORENT a fait lecture de la fiche d'impact relative à la fermeture de la Trésorerie de Bégard et au transfert des missions et des emplois vers le SIP et le SPL de Guingamp.

Un débat s'est engagé sur le contenu de la fiche d'impact, contenu insuffisant quant aux conséquences de la réforme sur les conditions de travail des agents, la vie personnelle, les relations avec les usagers, le risque routier (allongement des trajets domicile – travail) ; aucun chiffrage précis des charges de travail (résultats 2015) n'a été présenté ; l'impact sur l'organisation des services « accueillants » n'est pas évalué dans la fiche. Cette analyse étant valable pour l'ensemble des restructurations envisagées, les OS ont demandé une suspension de séance afin de rédiger une délibération :

en conclusion : « *Les membres du CHSCT, après examen des documents et éléments transmis lors de la session plénière du 11 juillet 2017, considèrent ne pas disposer, loin s'en faut, de tous les éléments d'information nécessaires à l'émission d'un avis.* » (extrait de la délibération).

La direction doit retravailler les fiches d'impact et re convoquer un CHSCT dans les deux mois ; le CTL du 13 juillet qui devait entériner le projet du Directeur est nul et non avvenu !

### **Plan Annuel de Prévention (PAP) et groupe de travail DUERP-PAP**

Le PAP 2017 était soumis à notre approbation ; compte tenu du manque d'ambition de ce plan, les 3 OS ont voté contre !

Concernant le Groupe de Travail DUERP, sans remettre en cause le travail que nous avons pu faire dans cette instance (RPS, Troubles Musculo – Squelettiques, risque Routier, exigences du travail ...), nous avons expliqué notre motif de suspendre notre participation. Pour la CGT, il ne sert à rien de mettre en place des mesures pour améliorer les conditions de vie au travail des agents et parallèlement de continuer à supprimer des emplois et supprimer des structures de travail de proximité.

La CGT réfléchit quant à reprendre sa participation à ce GT.

### **CHARTRE DE BONNES RELATIONS AU TRAVAIL**

Une charte a été présentée au CHSCT ; les parrainages de cette charte sont entre autres des associations proches du MEDEF et anti fonctionnaires.

Cette charte ne nous a pas semblé opportune...

### **BUDGET**

La direction a tenté de nous faire accepter des dépenses relevant du budget général (bureaux, fauteuils, ...); le budget CHSCT doit être utilisé pour des dépenses « hygiène et sécurité » ; différentes dépenses vont être engagées notamment : accessibilité PMR à Abbé Garnier, stores anti chaleur sur différents sites, campagne « TMS » avec intervention d'un ergothérapeute, nettoyage des sols des couloirs Abbé Garnier, participation à la rénovation de sanitaires « rue de la Gare », ...

En conclusion, un CHSCT dense, notamment sur le point restructurations. Affaire à suivre ...

Vos représentants en CHSCT : Nadine CADIC, Isabelle GRANGIENS, Gérard YVET.